



# Lumière sur mairies brunes

*la chronique de VISA*

*N° 6 - Février 2016*

Cette sixième chronique de VISA recense une fois de plus les nombreux faits et méfaits de l'extrême droite à la tête des villes conquises au printemps 2014. Elle couvre la période allant d'octobre 2015 à janvier 2016.

Avec le numéro 5 d'octobre 2015, elle complète utilement notre dernier livre « Lumière sur mairies brunes ». Ces informations compilées sont plus que jamais nécessaires pour montrer le vrai visage de l'extrême droite au pouvoir et militer utilement contre elle.

Pour ce numéro, nous vous proposons un découpage par ville ou département, et non uniquement par thème. Ainsi, la première partie traite de Béziers, Hayange, Villers-Cotterêts et Beaucaire. La deuxième est centrée sur Mantes la Ville, la troisième sur le Var, la quatrième sur Hénin-Beaumont et la cinquième sur Marseille 13/14.

Bonne lecture et à bientôt pour le numéro 7 !



## Béziers, Hayange, Villers-Cotterêts et Beaucaire

### Répression antisyndicale

Le syndicalisme reste toujours un adversaire déclaré aux yeux de la plupart des maires FN, même si certains tentent d'enrôler des équipes locales dans une sorte de pseudo-consensus. Ailleurs, en revanche, c'est quasiment la guerre ouverte.

Les derniers mois de l'année 2015, le conflit entre le maire FN de Hayange, Fabien Engelmann, et la CGT (à laquelle il avait appartenu jusqu'à son exclusion en mars 2011 pour candidature FN aux cantonales) a continué à faire des ravages.

Le 17 septembre 2015, le CGT locale avait distribué un tract dans lequel elle dressait le constat *« qu'un certain nombre de réorganisations voulues par le maire détériorent la qualité du service public qui devrait être rendue. Il supprime des postes, augmente la précarité, attaque les représentants du personnel, exerce pressions et menaces... Ce qui dégrade les conditions de travail et la santé des agents. »*

Au cours des semaines suivantes, la mairie est passée à la contre-attaque. Dès le lendemain, elle a fait distribuer par trois agents municipaux un contre-tract, diffusé dans les services communaux et portant le logo de la ville. Sous le titre : *« Réponse au tract mensonger de la CGT : Garants des droits des travailleurs ou adeptes des petits arrangements entre amis ? »*, la municipalité attaquait nommément Hugues Miller, le secrétaire général du syndicat CGT des fonctionnaires et agents territoriaux des établissements de la Ville de Hayange. Ce dernier fut traité de « fraudeur », parce qu'il aurait été rémunéré par l'administration en appliquant une NBI (Nouvelle bonification indiciaire) à laquelle il n'aurait plus droit, selon les prétentions de la mairie.

Dans les semaines suivantes, Fabien Engelmann se répandait dans la presse locale, déclarant par exemple au Republicain Lorrain (v. numéro du 12 janvier 2016) : *« C'est toujours pareil avec la CGT, constamment dans la contestation bête et méchante. (...) Nous n'avions jamais répondu aux précédents tracts, pourtant diffamatoires à mon sens, mais là, c'était trop. Avec ce syndicat, nous sommes sur une autre planète à Hayange. »*

En réponse à cette attaque diffamatoire grave, le secrétaire général dudit syndicat CGT a décidé de porter plainte pour diffamation publique, en janvier 2016. Un premier rendez-vous, destiné à fixer les étapes ultérieures de la procédure, s'est déroulé le 26 janvier 2016 au Tribunal correctionnel de Thionville. Nous tiendrons informés nos lecteurs et lectrices sur les suites de cette procédure.

### Changements idéologiques de nom de rues

Au dernier trimestre 2015, des municipalités FN ont également continué à utiliser leur pouvoir local afin de mettre en œuvre des actes dictés par l'idéologie. Cela concernait notamment l'histoire de la guerre d'Algérie, qu'il s'agit – aux yeux de l'extrême droite – de relire dans un sens revanchard et pro-« Algérie française ».

A l'instar de ce qui avait été fait ailleurs, auparavant (Béziers en mars 2015), le maire FN de Beaucaire, Julien Sanchez, a fait débaptiser la « rue du 19 mars 1962 » de la ville. L'ancien nom se référait à la date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu inscrit dans les accords d'Evian conclus entre la France et le FLN algérien. Alors qu'à Béziers, la mairie de Robert Ménard avait opté pour un nouveau nom qui se réfère à un militaire ayant participé au putsch des généraux à Alger (dirigé contre Charles de Gaulle et « l'abandon de l'Algérie française »), celle de Beaucaire a choisi de remplacer la date du 19 mars 1962 par une autre.

Désormais, la rue en question s'appelle « rue du 5 juillet 1962 ». On pourrait penser qu'il s'agit de

rappeler la date de l'indépendance de l'Algérie, marquant la fin effective de la pire guerre coloniale que la France ait menée. Or, l'apparence est trompeuse, sur ce point. En réalité, pour la mairie, il s'agit de ré-occuper la date en question pour lui donner un autre sens, devant l'opinion publique.

La municipalité de Beaucaire explique ainsi qu'il s'agit de commémorer ainsi le massacre d'habitants européens (pieds noirs) de la ville d'Oran, qui ont été tués le même jour en marge de la célébration de l'indépendance. Ce fait est historiquement avéré, mais ne s'explique que si on tient compte de la profonde colère qu'avaient suscitée, dans la population arabe et berbère de l'Algérie, les attentats massifs et « aveugles » de l'OAS (organisation paramilitaire d'extrême droite qui se battait pour le maintien de la colonisation en Algérie). Un mouvement de foule, animé par des cris de vengeance, avait ainsi eu lieu dans la ville d'Oran, échappant vite au contrôle du FLN et des nouvelles autorités algériennes, pour déboucher sur une tuerie qui fera plusieurs centaines de morts. L'extrême droite française ne cesse, depuis, de rappeler ce fait pour jeter une ombre sur le fait même que l'Algérie soit devenue indépendante ; et pour défendre le colonialisme qui est à l'origine des haines ayant opposé des populations.

La mairie FN de Beaucaire a officiellement annoncé ce changement de nom de la rue à la date du 27 novembre 2015, alors que la nouvelle plaque avait déjà été posée. Administrativement, le changement de nom est entré en vigueur le 29 novembre dernier. Le Conseil municipal avait pris la décision par un vote intervenu le 04 novembre 2015 au soir. Le PCF local avait dénoncé une « tentative de réhabilitation du colonialisme et du terrorisme » de l'OAS, ajoutant : « (Le FN) voudrait nous ramener près de 60 ans en arrière, ressusciter les guerres coloniales, rouvrir les plaies, diviser les peuples de la Méditerranée et les Français entre eux. »

Cela n'empêche pas, par ailleurs, le maire FN de Beaucaire de vouloir se poser en « rassembleur ». Lors de la séance du Conseil municipal du 18 décembre 2015, Julien Sanchez a ainsi appelé les deux groupes d'opposition municipale à se réunir avec lui, pour peser ensemble à la Communauté de communes. Prenant prétexte de la demande d'ouverture d'un musée, il leur lança : « **Incarnons ensemble une nouvelle majorité. Nous gérons différemment. Ce serait intelligemment (sic !) de votre part.** »

## **Racisme et surenchère sécuritaire**

Le climat délétère suscité par les attentats du 13 novembre 2015 est favorable aux excès de l'extrême droite. S'inscrivant dans ce qu'elle aperçoit comme le sens du vent, notamment avec l'instauration de l'état d'urgence et le débat sur la déchéance de nationalité, elle n'a pas toujours su contrôler les « énergies » de ses éléments les plus vindicatifs.

A Villers-Cotterêts, une élue municipale s'est illustrée par ses excès verbaux. Chargée entre autres du CCAS (Centre communal d'action sociale) sous la municipalité FN et membre de la « commission sociale » à la mairie, la retraitée Anie Pirckher s'est lâché sur Facebook, fin décembre 2015. A propos du débat sur la déchéance de nationalité pour certains binationaux, elle y écrivait : « *Pourquoi accorder tant d'indulgence à des êtres qui n'en valent pas le coup. (...) Juste les expédier du haut d'un avion dans leur pays d'origine que cela leurs plaisent ou non, bien sure accompagnés par une centaine de têtes de porcs et déverser du sang de porc par dessus tout.* » (Sic !, orthographe laissée à l'état original) L'Etat de droit, elle ne connaît pas ! Ces propos ont été portés à la connaissance du grand public par le journal L'Aisne nouvelle, le 11 janvier 2016.

Tout en affirmant qu'il « *ne partage pas ce qu'elle a dit* », le maire FN Franck Briffaut ne prendra pas position sur le fond, se contenant d'affirmer que les médias sociaux étaient dangereux (et que lui-même était donc « *rétif et récalcitrant à tout ce qui est Facebook et autres* »). C'est donc le messenger qui est coupable, plutôt que l'auteur du message ? Toujours est-il que, suite au scandale qui avait éclaté - d'autant plus qu'un responsable du FNJ du département avait réagi aux attentats en s'exclamant « *Aux armes, patriotes, bordel de merde !* » -, la mairie a été obligée de lâcher Madame Pirckher. Celle-ci sera remplacée début février 2016, dans ces fonctions concernant entre autres la gestion des affaires sociales de la ville, par Georges Escalié.

A Béziers, Robert Ménard a profité du climat général pour lancer, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2015, une campagne visant à créer une « Garde biterroise ». Ressemblant à un embryon de milice, celle-ci aurait été composée de bénévoles, une priorité étant donnée aux anciens policiers, anciens gendarmes, anciens militaires et pompiers à la retraite. Venant doubler la police nationale et venant renforcer la police municipale (aux effectifs déjà doublés par la mairie d'extrême droite), cette « Garde » bénévole aurait dû exister tant que l'état d'urgence s'applique en France. Sa mission aurait consisté à effectuer des patrouilles sur des sites jugés sensibles de la ville et des « *déambulations sur la voie publique* » ; ainsi que d' « alerter les forces de l'ordre (police nationale et police municipale) en cas de troubles à l'ordre public ou de comportements délictueux » selon un texte de la mairie.

Le projet fut validé par un vote du Conseil municipal, au soir du 15 décembre 2015, alors que la mairie annonça que « 80 volontaires » auraient doré et déjà été « recrutés ». Le préfet de l'Hérault, Pierre de Bousquet, ne l'entendait cependant pas de cette oreille et demanda à plusieurs reprises à la mairie de retirer ce projet. Selon lui, il remettait en cause les accords passés entre l'Etat et la municipalité de Béziers, ayant permis à cette dernière de créer puis de renforcer une police municipale.

Saisi par le préfet en référé (procédure d'urgence) depuis le 23 décembre 2015, le Tribunal administratif de Montpellier a suspendu ce projet par un jugement du 19 janvier 2016. Le juge des référés n'a que le pouvoir de suspendre une mesure administrative en cas de « trouble manifestement illicite », mais non pas de l'annuler, ce qui restera réservé dans un deuxième temps au juge du fond. En attendant, la milice de Béziers ne pourra pas sévir...

La prolifération de « crèches de Noël » dans des mairies tenues par l'extrême droite (en novembre/décembre 2015 entre autres à Béziers, Hayange, Villers-Cotterêts, Orange..) n'est, quant à elle, évidemment pas motivée uniquement par l'amour de l'artisanat. A l'évidence, il s'agit bel et bien de se démarquer des populations non-chrétiennes, et tout d'abord musulmanes, à qui un message de non-appartenance « aux racines et traditions locales » est ainsi adressé.

Robert Ménard, exige par ailleurs des mosquées locales de signer une « charte » conçues par ses services et a déclaré, dans l'émission Envoyé spécial diffusée en octobre 2015 sur France 2, qu'il allait s'opposer à l'ouverture de tout nouveau kebab dans la ville. Alors que certains musulmans avaient participé à une action symbolique de « protection » de fidèles chrétiens, assistant en décembre 2015 à une messe de Noël dans le quartier de La Devèze (pour montrer leur réprobation de tout acte anti-chrétien, vu que des projets d'attentats contre des églises étaient prêtés à certains djihadistes), le maire de Béziers a là encore diffusé son message de haine. S'interrogeant publiquement, le 26 décembre 2015 : « *Depuis quand les pyromanes protègent des incendies ?* », il avait ajouté la question rhétorique : « *Une garde musulmane "protégeant" une église catholique. Contre qui ? Des hordes de moines bouddhistes ? Des chamans sibériens ? Oui, de qui se moque-t-on ? Et où va ce pays ?* ». Ainsi, Robert Ménard avait suggéré que, loin d'être une mesure de protection symbolique, le geste des musulmans fraternisant avec les chrétiens constituait en réalité un acte d'occupation de l'espace et d'intimidation.

Décidément, aux yeux d'un maire FN, le vivre-ensemble est impossible, et tout acte des populations qu'ils jugent indésirables est forcément vu comme une supposée déclaration de guerre.

## **Mantes-la-Ville**

### **Politique sécuritaire**

La ville adhère depuis juin 2015 au dispositif « Mairie Vigilante – Voisins Vigilants », qui se propose de « mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite" par l'installation de panneaux signalétiques et la mise à disposition d'une application et d'un serveur informatique pour recevoir les messages des informateurs.

Présenté en grande pompe, ce dispositif permet à la mairie d'afficher à moindre frais une politique tout sécuritaire en mettant en place un système qui favorise la méfiance, la délation, voire l'auto-défense.

### **La Police Municipale**

L'ancienne équipe municipale (PS) avait fait voter l'autorisation d'armer la police. Cela n'a pas été fait, mais l'autorisation reste valable sous le mandat FN... Un nouveau chef de la Police Municipale a été recruté. Il est délégué Ile-de-France du SDPM (Syndicat de Défense des policiers Municipaux), syndicat qui milite pour l'armement à feu généralisé des polices municipales et soutient la politique de Ménard à Béziers.

### **Enseignement et Culture**

La ville investit de moins en moins dans les activités péri scolaires. Il est impossible de connaître l'utilisation par la mairie FN de la somme versée par l'Etat pour aider à préparer les nouveaux rythmes scolaires.

Depuis que le FN a revu le budget à la baisse, le tarif des centres aérés a été augmenté de façon sensible et il y a de moins en moins de sorties pendant les vacances d'été.

Le maire, un professeur d'Histoire, cite Maurras et Brasillach. Il revendique une « Culture la moins idéologique possible ». Pour lui, la culture idéologique c'est celle qui propose un contenu politique subversif ou transgressif. Il défend une programmation culturelle « populaire » qui remplit les salles car « il faut que ça rapporte ».

Après les attentats, de nombreux spectacles et animations ont été annulés, même la bourse aux jouets qui se tient pourtant à l'intérieur de l'école Armand Gaillard. Mais d'autres événements commerciaux ont pu se produire sur la place du marché, notamment l'animation « Beaujolais nouveau » et le marché de Noël où les enfants ont été invités par la ville, sans restriction aucune...

### **Vie Associative**

AUTHENTIK 78, le club de Hip Hop dont les subventions ont déjà été largement diminuées ne recevra pas d'acompte sur ses subventions 2016. Le maire confirme que les activités liées au Hip Hop et la culture urbaine ne sont pas une priorité pour lui et menace de supprimer les avances en cas de comportement « impoli et discourtois ». Par contre «Le Goujon Mantais », club de pêche où un élu FN est inscrit, touche désormais une subvention de la ville...

Le bras de fer avec le FC MANTOIS continue. En contentieux avec la mairie pour non-respect de la convention liant les 2 parties, le club de foot devra s'attendre à la suppression de ses subventions (qui ont déjà été divisées par 5 en deux années). Malgré tout, le FC Mantois est allé loin dans le championnat cette année mais a perdu face à Nantes, qui lui a offert sa prime. Un beau geste !

Enfin la mairie reprend en main le comité des fêtes qui était jusqu'ici une association indépendante. Pour l'instant, certaines associations sont directement soutenues par le Conseil Général et la réserve parlementaire de la députée. la Ligue des Droits de l'Homme a été relogée par le PC.

## **Nouvelle mosquée**

La cour administrative d'appel de Versailles a rendu son jugement dans le dossier de la mosquée de Mantes-la-Ville en donnant raison au préfet contre le maire.

Lors de la campagne électorale des régionales, Wallerand de Saint-Just, tête de liste du FN en Île-de-France, est venu sur place pour dénoncer ce projet : « *Nous sommes venus ici spécialement pour dénoncer le rôle du préfet d'inciter à installer une mosquée. Il est scandaleux qu'un préfet prenne fait et cause à une opération électorale* ». Le Bloc Identitaire a aussi soutenu le maire via une pétition contre le projet.

Mais l'affaire semble aujourd'hui réglée. L'acte de vente du bâtiment a été signé en octobre 2015 et les travaux sont en cours pour mettre la salle de prière aux normes avant son ouverture. La mairie devra verser plusieurs milliers d'euros à l'association MMS ( Musulmans Mantes Sud) pour avoir bloqué les procédures plusieurs fois.

## **Racisme**

Les changements de rythme de ramassage des ordures ménagères ont entraîné quelques difficultés et un adjoint FN s'en est donné à coeur joie en affirmant que les "Roumains" sont évidemment responsables de l'introduction de rats dans la ville.

## **Autoritarisme et difficulté du dialogue démocratique**

Lors du conseil municipal du 30 novembre 2015, l'opposition dénonce la difficulté de travailler vu le nombre important de dossiers et le délai imparti trop bref.

Elle demande d'augmenter la fréquence des Conseils Municipaux et des commissions associées aux divers sujets (celle des Sports ou celle du Marché ne se sont jamais réunies depuis le début du mandat). Le maire a refusé, arguant que la loi lui n'imposait qu'un seul conseil par trimestre.

Lors du 1<sup>er</sup> tour des élections régionales, un différend entre le maire FN et ses opposants a retardé la proclamation des résultats. Vers 22 heures, les représentants des listes LR et PS se sont vus refuser l'accès au bureau centralisateur par des agents municipaux. Colère des deux délégués qui sont partis, refusant de valider les résultats. Il a fallu l'intervention du sous-préfet pour que les choses rentrent dans l'ordre.

A l'intérieur du groupe FN aussi les choses ne semblent pas très simples. Après que ses adjoints aient dit pas mal de bêtises, le maire leur a interdit de prendre la parole en public, devant des journalistes, ou d'utiliser Face Book. Depuis les élections, 4 conseillers FN ont démissionné, d'autres cumulent les absences....

## Var

Si les derniers mois de 2015 ont été occupés par les élections régionales, dans le Var comme ailleurs, (*voir notre article sur le site « Régionales dans le Var et en PACA : le FN entre en campagne » du 16/10/15*) les maires FN varois n'en ont pas moins continué à agiter leurs « fondamentaux ».

Le premier d'entre eux est d'attiser les haines en glorifiant le passé et la supposée culture chrétienne de la Provence en opposition bien sûr aux musulmans, même si, pour contourner les lois antidiscriminatoires, cela n'est pas ouvertement dit mais fortement suggéré.

### La croisade de Fréjus continue

Ainsi, le 25 Novembre 2015, les 3 maires FN de Fréjus, Cogolin et Le Luc ont claqué la porte de l'Association des Maires de France, l'AMF, sous prétexte qu'elle n'approuvait pas la mise en place de crèches au sein des mairies. « *Il est incontestable que le christianisme est une expression de la culture française* » expliquent-ils dans leur communiqué justifiant leur départ.

Mais c'est autour de la Mosquée de Fréjus que cette nouvelle « croisade » s'est concentrée. Après la décision du tribunal administratif de Toulon de faire ouvrir provisoirement la mosquée le jour de la fête de l'Aïd, le 24 Septembre, ce même tribunal a rejeté, le 20 Octobre, la demande de son ouverture définitive. Mais le Conseil d'Etat, saisi en référé, ordonne le 9 Novembre, que la mosquée soit provisoirement ouverte jusqu'au jugement sur le fond du tribunal de Draguignan.

Le maire FN de Fréjus se met alors hors la loi en refusant d'appliquer la décision du Conseil d'Etat ! Le Préfet du Var, qui aurait dû prendre le relai du maire défaillant, rechigne aussi à appliquer cette décision. Devant ces blocages, le Conseil d'Etat, par une nouvelle décision du 14 Janvier 2016 donne 72h au Préfet pour faire ouvrir la mosquée ! Le 22 janvier c'est enfin chose faite, et un millier de Fréjussiens de confession musulmane peuvent enfin prier dans leur mosquée...plutôt que dans la rue ou dans des caves.

Ces péripéties sont avant tout le fruit de l'acharnement et de la concurrence entre eux du maire FN de Fréjus et du maire LR de Saint Raphael, dans leur course nauséabonde pour gagner, ou conserver, l'électorat de ces deux villes à leur rhétorique antimusulmane et anti immigrée. Le feuilleton n'est pas pour autant terminé : le 26 Février, le tribunal de Draguignan se prononcera sur le fond (légalité du permis de construire, conformité par rapport aux risques d'inondation) et pourrait même demander la destruction de la mosquée ! Sans attendre, David Rachline, le maire de Fréjus, a d'ores et déjà annoncé que, si le jugement lui était favorable, il consulterait les Fréjussiens par référendum, sur l'ouverture ou non de l'édifice religieux. Une habile manœuvre visant à jouer au démocrate et en même temps à se préserver des accusations de mollesse dans ce dossier que le maire de Saint Raphaël lui assène régulièrement.

A Cogolin, c'est par la promotion d'une conférence « *au secours des chrétiens d'Orient* » organisée par une association proche du FN le 04 Octobre que la mairie a apporté sa petite pierre à cette croisade. Son zèle l'a conduite à envoyer une lettre au proviseur et directeurs d'écoles pour les inviter à la conférence et, en joignant l'affiche, leur proposant « *de bien vouloir l'imprimer et l'afficher dans vos établissements* »

### Le tout sécuritaire

C'est le deuxième créneau porteur ; le maire de Fréjus a présenté ses projets pour 2016 : augmentation du nombre de caméras fixes et mobiles, extension du dispositif « citoyens vigilants », renforcement des effectifs, changement des armes et des munitions etc.... Il a revendiqué ne faire « *aucune économie en matière de sécurité* » pour répondre aux inquiétudes des Fréjussiens.

La mairie de Cogolin, elle, a ciblé l'ensemble immobilier de La Cauquière qui, selon elle, « *s'est enkysté* » et « *s'est même progressivement communautarisé et il y règne un net sentiment d'insécurité* ». En conséquence la mairie va y implanter la « base logistique » de la Police

Municipale et dans les mêmes locaux aussi les agents du CCAS qui « *ont parfois à gérer des populations difficiles* » et cela « *évitera des gestes déplacés voire menaçants de certains de leurs visiteurs* ». (Var Matin du 02/12/2015). Voilà donc la boucle bouclée : pauvreté=population difficile=immigration=communautarisme=délinquance ! La solution aux problèmes des quartiers pauvres est simple pour le FN : la police pour endiguer « les kystes ».

Au Luc, c'est l'extension du dispositif « Citoyens vigilants », copie frontiste de « voisins vigilants », qui est à l'ordre du jour avec la création d'une quinzaine de zones pour mieux quadriller la commune.

### **Les nouveaux habits gestionnaires des maires frontistes du Var**

Marc-Etienne Lansade, le maire de Cogolin qui était tête de liste FN pour les Régionales dans le Var, se sent fort de ses succès : 143 des 153 communes du département l'avaient placé en tête au premier tour des élections régionales. Aussi, malgré la désillusion perceptible au soir du deuxième tour, le maire de Cogolin veut la jouer cool et grand seigneur. « *M-Etienne Lansade enterre les querelles de campagne* » titre Var-Matin le 7 janvier 2016 après la cérémonie des vœux du maire. Il y rappelle que les fondamentaux de sa politique sont « *la sécurité, l'esthétique, l'animation* ». Il explique aussi que sa référence économique est...la Norvège (et son fond souverain) et qu'il voulait créer une « foncière », structure immobilière de « rapport » qui engrangerait les bénéfices tirés des 30000m<sup>2</sup> qu'il entend faire bâtir sur 13 hectares en bord de mer, après avoir fait modifier le PLU.

Tout cela rappelle le Levallois des Balkany d'où vient d'ailleurs son conseiller en urbanisme ! La comparaison ne s'arrête pas là : Après avoir emprunté 2,5 M d'euros aux banques en 2014, 5 M de plus en 2015, il prévoit encore 4M d'emprunts en 2016. A ce rythme là, l'endettement de la ville va dépasser celui que les équipes UMP précédentes avaient souscrit. Mais, contrairement à la Norvège, Cogolin n'a pas de pétrole offshore à exploiter et ainsi le maire continue à appliquer les bonnes vieilles recettes libérales pour faire payer la note aux moins fortunés. Toutes les coupes budgétaires 2016 ne sont pas encore connues mais la mairie a déjà fait savoir que le budget des écoles allait être diminué ; toujours pour les écoles, le transport des enfants par les cars communaux pour des activités hors des murs (piscine, voile, sorties éducatives etc....) sera supprimé au profit d'une entreprise de cars privée. Enfin, dès septembre 2016, il n'y aura plus d'études du soir payées par la commune aux instituteurs, ils seront remplacés par des bénévoles.

A Fréjus aussi le maire veut promouvoir le bénévolat ! Il a voulu faire signer une convention d'occupation des ateliers communaux aux artistes, les obligeant à effectuer des garderies dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Ceux qui refuseraient verraient leur bail résilié. Face à ce chantage, une partie des artistes de Fréjus a créé « *la fourmilière* » et se sont délocalisés à St Raphaël, où la mairie LR leur a loué un local. Au final, « *plus de la moitié partent, vont partir ou dénoncer la nouvelle convention* » explique Olivier Isselin, porte parole des artistes fréjussiens ( la Marseillaise du 17/11/2015 )

Au Luc, la nouvelle responsable des Ressources Humaines, dont le mari est le DGS de la mairie, a décidé de supprimer la prime de fin d'année des agents municipaux, sous prétexte qu'elle serait illégale.

Ainsi donc dans le Var, on est loin des discours antisystème et anti austérité de Marine Le Pen et Philippot ; le FN s'adapte à un électorat qui, pour le moment, se contente du tout sécuritaire, de l'endiguement des « *populations difficiles* », de l'embellissement du centre ville à grands coups de peinture et de décoration florale, des soirées dj ou cabaret et des thés dansants.

### **Turbulences dans le parti**

Le dicton raconte que le poisson pourrit par la tête, et c'est bien un des problèmes auquel le FN, dans le Var et ailleurs, est confronté. Si durant les Régionales, un conseiller municipal de la majorité de droite de Saint Tropez, Henri Prévost-Allard, a appelé à voter pour le Front National, cette petite prise de guerre ne compense pas les dégâts, d'abord sur le plan médiatique, de la

démission du FN d'Antony Giraud, conseiller municipal à Cogolin. Par lettre recommandée, celui ci reproche au maire son « *habitude à mettre les gens devant le fait accompli* », que « *Monsieur Lansade avait 3 Millions d'euros de côté, il les a mangé* » et qu'il ne veut plus s'associer à cette « *mascarade politique* ».

Il s'excuse enfin auprès des Cogolinois « *pour avoir aidé un parachuté à s'installer à la mairie* » (Var Matin du 26/11/2015). A la séance du conseil municipal du 21 Décembre, le dissident, siégeant dorénavant dans les non inscrits, est apparu avec un bâillon sur la bouche ! La réponse du maire de Cogolin dans le même journal fut très violente : Il l'accuse d'abord d'être un proche de Jean-Marie Le Pen, que ce n'est « *qu'un trublion qui se raconte sa vie* » et que « *ce monsieur est un psychotique et je ne suis pas médecin* »

La médicalisation des divergences politiques a toujours été un marqueur des partis totalitaires et cela en dit aussi long sur les mœurs internes de ce parti que sur les plaies non cicatrisées depuis l'éviction du vieux chef. Cette violence en interne et les questions stratégiques non réglées qui sont en arrière plan, peuvent, à terme, être un facteur déstabilisant pour les mairies FN varoises surtout si cela se combine avec des résultats économiques peu différents de ceux qui ont fait chuter les équipes de droite qui les ont précédées.



## Hénin Beaumont

### Les demandeurs d'asile, un bouc émissaire pratique dans les municipalités FN...

Au conseil municipal d'Hénin-Beaumont du 29 septembre 2015, la majorité municipale FN a voté une motion présentée par Aurélia Beigneux, adjointe à la famille et à la petite enfance.

Cette motion visait à dénoncer l'arrivée de personnes demandeuses d'asile et de « *s'opposer à l'arrivée* » de ces personnes sur la ville en raison de la « *crise du logement* ».

Cette motion met en concurrence, concernant le droit au logement, des personnes demandeuses d'asile et des salarié-e-s ou privé-e-s d'emploi de la commune, plutôt que de poser la question du financement massif des logements sociaux pour tous et toutes, et chercher à se battre pour en construire de nouveaux.

Cette lutte est apparemment moins simple à mener, et le programme du FN est muet sur ce point donc : tapons sur les derniers arrivés !

### Faites ce que je dis...

Au mois de décembre 2015, la même conseillère municipale porteuse de la motion se fait pincer pour une suspicion de... fraude au RSA !

Elle aurait « oublié » de déclarer certains de ses revenus perçus en tant qu'élue... La perception du RSA ouvre aussi quelques autres droits : les allocations logement, la CMU-C...

Le FN met souvent sur le dos des étrangers et des précaires les difficultés de notre système social, sans prendre en compte les fraudes beaucoup plus massives aux versements de cotisations sociales ou de la TVA...

Certains de ces élu-e-s seraient-ils/elles aussi des fraudeurs ? La Voix du Nord avait interrogé José Évrard, président du groupe FN au Département : elle n'aurait perçu le RSA que « *pendant deux ou trois mois. Et c'était compatible (avec l'indemnité d'élue) car il y avait un plafond qu'elle ne dépassait pas. Si son travail était bien fait, il n'y a rien à dire* ».

Permission de fraude à tout « bon-ne » élu-e- FN ?

### La démocratie à Hénin-Beaumont...

Ce trimestre encore, les élu-e-s d'opposition ont déploré la présence tellement massive des militant-e-s FN aux conseils municipaux que ceux-ci s'apparentent à un meeting FN permanent.

Remarquons ensuite le crédit que donne le maire aux droits de l'opposition : de manière quasi systématique, les tribunes de l'opposition font l'objet d'une réponse insérée dans la même page du journal municipal.

Steeve Briois et son équipe s'enferment à de longues explications, évidemment sans possibilité de continuer le débat dans le même journal, dont ils maîtrisent la date de publication...

## Marseille, 13ème et 14 ème arrondissements

### **Ravier est décidément opposé au vivre ensemble !**

L'Espace Culturel Busserine est en danger suite à l'annonce prématurée de sa fermeture par le sénateur/maire Stéphane Ravier.

Des travaux de mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite sont prévus depuis 2013 à l'Espace Culturel Busserine, nécessitant sa fermeture pendant plusieurs mois. Malgré un calendrier qui ne prévoit pas le démarrage de ces travaux avant début 2017, la Mairie des 13/14 a arrêté toute activité sur cet équipement depuis le mois de janvier 2016 et réaffecte son personnel au sein du service fêtes et manifestations à partir du 22 février 2016 jusqu'au terme du chantier, soit plus de 18 mois de fermeture !

La mairie de secteur a donc supprimé la subvention de fonctionnement de 100 000€ à l'espace Culturel Busserine pour l'année 2016, alors qu'aucuns travaux n'y seront vraisemblablement effectués durant cette période ! C'est donc en toute logique que Ravier c'est également prononcé contre une programmation "hors les murs" du centre social.

Ces travaux de mise en conformité ont servis de prétexte à Ravier pour la fermeture anticipée d'une structure aux antipodes de l'idéologie du FN, une structure qui prône le vivre ensemble.

### **Ravier déjà en campagne pour 2020 ?**

La campagne des municipales de 2020 a visiblement commencé pour Stéphane Ravier, et elle est financée par la mairie des 13ème et 14ème arrondissements de Marseille !

En effet, Stéphane Ravier voit les choses en grand. Il a choisi rien moins que le Dôme pour présenter ses vœux à la population du secteur dont il est maire. C'est la première fois que la salle de concerts (pouvant accueillir jusqu'à 8500 personnes) est choisie comme cadre des vœux du maire de secteur. La folie des grandeurs ? Estimation du coût : 30 000€ au bas mot !

### **Chassez le naturel...**

Pour finir, nous ne pouvons pas passer au-dessus de la vision qu'à Stéphane Ravier de l'école publique. Il déclara en effet, lors de la séance du Conseil d'arrondissement du 14 décembre 2015 : *« L'Education de Mme Najat Belkhacem, qui n'a plus rien de Nationale, où on apprend la violence et tous les trafics, ... Heureusement qu'il existe les écoles privées avec des vrais enseignants et non ces militants des écoles publiques, pas respectables, qui ne protègent pas les enfants, heureusement qu'il existe des écoles privées pour que les élus y envoient leurs enfants. »*

**Lutter contre le Front National et l'extrême droite nécessite un travail d'analyse et de mise en lumière de la réalité de leurs idées.**

**Forts de ces éléments, il appartient aux syndicalistes de se faire les meilleurs ennemis de l'extrême droite, et, pour les faire reculer, l'unité syndicale et la lutte pour la justice sociale seront nos meilleures armes.**